

Prix Collidram

Descriptif du projet ::

Le prix Collidram est un prix national qui s'adresse aux élèves de collèges. Trois pièces publiées dans l'année sont proposées aux élèves. A l'issue d'un processus de découverte vivante et d'une sélection basée sur l'argumentation positive, les élèves choisissent leur lauréat.

Le prix Collidram est un projet annuel s'inscrivant dans la découverte des écritures contemporaines et dans le développement de compétences discursives chez les élèves – tant pour l'oral que l'argumentation.

Public visé :

Le prix Collidram s'adresse aux élèves de collège, de la 6ème à la 3ème qui vont découvrir par la lecture puis la mise en voix, avec leur enseignant et des artistes, trois pièces de théâtre pour la jeunesse, écrites et éditées l'année N-1 et - sur la base d'arguments positifs - en choisir une dont ils rencontreront l'auteur.

Nombre d'établissements et/ou classes concernés :

La saison 2021-22 est ouverte à l'inscription d'un maximum de **10 classes** (Rhône et Ain), tous établissements confondus.

Type, forme du projet :

Le prix Collidram est destiné à un travail en classe entière, dans le cadre des heures de français. Un partenariat peut être mis en place entre l'enseignant et le documentaliste sur les heures de lecture en classe à voix haute afin de dédoubler la classe lors de la découverte des textes.

Territoire :

La compagnie Ariadne est la référente du Prix Collidram dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle intervient déjà dans le Rhône et peut étendre son action à l'Ain, sous réserve d'une distance raisonnable pour permettre la participation des élèves à la journée finale de restitution.

Objectifs partagés :

Les objectifs avec le Prix Collidram s'articulent autour des trois axes exprimés dans le parcours EAC.

La rencontre avec des œuvres à travers la lecture et l'analyse de 3 pièces de théâtre écrites et publiées d'auteurs vivants majeurs de la scène contemporaine.

La rencontre avec des artistes : le.la comédien.ne intervenant sur la découverte des trois pièces et leur mise en voix ; le.la dramaturge qui anime les séances de délibération en classe ; les artistes de différentes disciplines qui partagent avec les élèves leur pratique artistique lors de la journée finale (auteurs., plasticiens, peintres, vidéastes, musiciens...) ; l'auteur lauréat qui sera interviewé par les élèves lors de la journée finale.

La pratique artistique : découverte de l'écriture théâtrale ; interrogation sur la dramaturgie, sur la mise en jeu et en espace d'un extrait ; pratique de la lecture à voix haute avec des indications d'interprétations ; lors de l'a journée finale, expérimentation d'une autre activité artistique (écriture, dessin, scénographie, arts plastiques, création sonore, vidéo, réalisation d'une affiche etc...) et restitution.

Les connaissances : découverte de sujets d'actualité portés par des textes dramatiques contemporains ; découverte des métiers artistiques et techniques.

Objectifs généraux :

- Développer les compétences de l'oralité : prise de parole et argumentation.
- Valoriser les pensées et ressentis de chacun.
- Cultiver la bienveillance et la collaboration.
- Oser essayer, changer de vues, recommencer.
- Améliorer l'image que les élèves ont d'eux-mêmes.
- Faire évoluer l'image que les élèves ont de la culture et de la création.

Intervenants

La compagnie Ariadne est la référente du Prix Collidram dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

- Nosjean Elodie, comédienne intervenante et coordinatrice Prix Collidram Rhône
- Perrier Yonnel, comédien intervenant et dramaturge qui anime les délibérations en classe Rhône et Isère
- Grumelart Elodie, comédienne intervenante
- Emin-Madrid Nadine, comédienne intervenante et coordinatrice Prix Collidram Isère
- Grangeat Simon, auteur, coordinateur artistique du prix Collidram région Auvergne Rhône-Alpes

Nombre total d'heures d'intervention :

10h en classe + journée finale

Contenus des interventions :

Les séances en classe se décomposent en 5 séances de 2 heures par classe animées par un intervenant comédien-dramaturge :

- Séance 1 : présentation de l'action
 - Séance 2 : Travail du texte 1
 - Séance 3 : Travail du texte 2
 - Séance 4 : Travail du texte 3
 - Séance 5 : Délibération en classe sur le principe de l'argumentation positive (1 argument = 1 voix)
- La 5^{ème} séance est co-animée par l'intervenant.e et Yonnel Perrier

Lorsque la situation sanitaire le permet, l'étape suivante est une séance de délibération finale à la SACD à Paris. Chaque classe envoie un élève délégué présenter ses arguments positifs pour soutenir le texte élu en classe.

Durée et modalités des interventions :

Chaque intervention dure 2h consécutives par classe.

Manifestation(s) liée(s) au projet:

- Restitution finale du Prix Collidram dans le cadre du *1^{er} juin des écritures théâtrales jeunesse*
- Journée de clôture du Prix Collidram, organisée par la compagnie Ariadne, pour réunir l'ensemble des classes participantes en Région Auvergne-Rhône-Alpes et leur permettre de rencontrer l'auteur du texte plébiscité par les collégiens.

Contenus de la proposition :

Il s'agit dans ce projet de découvrir 3 œuvres théâtrales en classe et que les élèves mettent à profit le travail réalisé avec l'artiste intervenant pour se forger une opinion sur les textes et exprimer au mieux leurs avis lors de la délibération à l'argumentation positive.

L'enseignant est totalement libre de disposer du temps entre les séances non seulement pour lire les œuvres en classe avec les élèves, mais aussi pour développer toutes les activités connexes qui font sens dans sa progression annuelle.

- Il peut s'agir tout aussi bien de développer des thèmes ou des sujets tirés des 3 œuvres de manière transversale avec des collègues concernés (histoire, géographie, arts plastiques, éducation civique...).

- L'enseignant peut réaliser toutes les passerelles qui lui semblent pertinentes avec la pratique théâtrale, l'analyse littéraire, les missions d'un comité de lecture etc.
- Certain.es enseignant.es n'hésitent pas non plus à réinvestir le travail mené sur Collidram dans des projets radio (interview d'artistes, sujets théâtre, témoignages de retours sur expérience...), des lettres d'élèves rédigées et envoyées par mail à l'auteur, des restitutions théâtrales au sein du collège, des expositions scénographiques au CDI, des partenariats avec des théâtres sur des parcours de spectateurs...

Calendrier prévisionnel

- **avril/juin** : échanges entre la coordinatrice Collidram Elodie Nosjean et les enseignant.e.s désireux.ses de déposer le projet auprès de la DAAC, la Métropole...
- **Du 26 avril 2021 au 10 septembre 2021**: campagne d'appel à projets via ADAGE
- Mi-septembre 2021: instruction des projets déposés par la commission d'expertise
- Début octobre 2021 : parution des résultats de l'appel à candidatures
- **début juillet** : réunion du Comité de sélection des œuvres du corpus Collidram
- **sept/octobre** : 2h de rencontre entre les intervenant.e.s et les enseignant.e.s engagé.e.s dans le projet
- **novembre à mars**: Interventions dans les classes participantes
- **fin mars/début avril** : 1er tour, délibération dans chaque classe
- **début mai** : 2ème tour, délibérations nationales à Paris si la situation sanitaire le permet. Sinon la délibération finale se fera par région, avec un nombre restreint de déplacements et d'élèves.
- **début juin** : si la situation sanitaire le permet journée finale et rencontre avec l'auteur.rice dans un théâtre de la région lyonnaise. Sinon d'autres actions artistiques finales seront réalisées en classe.

Valorisation :

Chaque objet artistique réalisé lors de la journée finale (production écrite, plastique, sonore, vidéo, maquette...) est transmis à la classe afin qu'elle puisse le valoriser selon sa convenance et dans tous les supports qu'elle a à sa ressource.

BUDGET

pour les séances en classe :

- 10 heures d'intervention en classe (à 60 € de l'heure)
- Un comédien-intervenant assure l'ensemble des séances en présence de l'enseignant de la classe concernée. Pour la dernière séance, le comédien-intervenant est accompagné du coordinateur régional du Prix Collidram.

La compagnie Ariadne encadre également le temps fort régional de rencontre avec l'auteur

A charge pour l'établissement scolaire l'achat de 12 livres à 7 euros environ.

Ressources à disposition :

Un partenariat avec le site *theatre-contemporain.net* permet aux enseignant.es de disposer de vidéos d'entretiens avec les auteurs. Ces vidéos présentent le parcours des auteurs, la naissance des œuvres, les principaux traits caractéristiques.

Contacts :

- **Compagnie Ariadne :**

www.cie-ariadne

ariadne@cie-ariadne.org

04 78 93 94 61

06 87 56 90 13

Prise de contact avec la compagnie nécessaire en amont d'un dépôt de candidature.

En premier lieu, informations sur le projet Collidram auprès de : Nosjean Elodie, comédienne intervenante et coordinatrice Prix Collidram Rhône : elodie.nosjean@free.fr

- **Daac :** daac@ac-lyon.fr

POUR S'INSCRIRE

Les inscriptions se font uniquement sur ADAGE entre le 17 mai et le 10 septembre 2021.

ADAGE : Application Dédiée A la Généralisation de l'Education artistique et culturelle.



Pour ce projet, les inscriptions se feront du 17 mai au

10 SEPTEMBRE 2021

SAISIR UN PROJET

ADAGE est accessible via ARENA avec identification à partir du mail académique.

Pour saisir un projet, il faut avoir les droits de rédacteur de projet ou de chef d'établissement. Cliquer d'abord sur le bouton "Ouvert" de la campagne en cours puis sur

[Créer un nouveau projet](#)

>>> Suivez ce lien pour accéder aux tutoriels

RUBRIQUES À RENSEIGNER



2. Le projet

Titre du projet : **PRIX COLLIDRAM**

Description :

Partenaires : Indiquer Compagnie Ariadne

Prendre contact avec la compagnie

Domaine

Théâtre, expression dramatique, marionnettes



3. Les participants

6^e à 3^e^{me}



4. Le contenu du projet

Compléter la rubrique si besoin



5. L'atelier

Rubrique facultative à renseigner si besoin



6. Le budget prévisionnel

Compléter la rubrique

demande de financement ; indiquer 600 €

Préciser les autres sources de financement et leurs montants.

IMPORTANT

- A la fin de l'appel à PROJETS le 10 septembre, et dès que les commissions régionales se seront réunies pour expertiser les projets, les résultats seront publiés dans adage et les notifications seront envoyées aux établissements dès début octobre 2021.
- Seule l'adresse nominative académique (prenom.nom@ac-lyon.fr) est autorisée par la RGPD. Pensez à vérifier régulièrement votre boîte mail
- En raison de la crise sanitaire, les projets sont susceptibles de connaître des modifications indépendantes de nos volontés.